

Organisation d'Ensemble du WWF-US (World Wide Fund for Nature): Réserve Dzanga-Sangha, République Centrafricaine

Richard Carroll
Directeur, WWF-US, Programme Afrique/Madagascar

RÉSUMÉ

Le WWF (Fond Mondial pour la Nature) a travaillé dans la région du fleuve Sangha pendant plusieurs années pour maintenir les processus de biodiversité et d'écologie en Afrique occidentale et centrale, en sélectionnant des biomes, des écosystèmes et des espèces à conserver. La démarche de WWF se définit de la manière suivante: développer des plans de gestion tout en garantissant et en préservant l'intégration des besoins locaux, donner un pouvoir réel aux communautés locales, faciliter la prise de conscience des problèmes de l'environnement, et mettre en place une législation, une politique et un programme efficace de gestion, de réalisation et d'évaluation. Le WWF travaille en collaboration avec plusieurs organisations gouvernementales et non-gouvernementales en vue de développer un réseau des zones protégées. Depuis qu'il est opérationnel dans la région, il soutient la mise en place d'une zone trinationale protégée comprenant le Congo, la République Centrafricaine et le Cameroun. La section de WWF à Dzanga-Sangha/Dzanga-Ndoki en République Centrafricaine a été créée comme un «Projet de Développement et de Conservation Intégrée» (ICDP) et a été confrontée à de nombreux défis de conservation, y compris les institutions, l'exploitation forestière et le commerce, le braconnage, des prises de position, l'exploitation minière, et le financement. Il s'agit bien d'une liste de leçons apprises.

INTRODUCTION

Le Fond Mondial pour la Nature (WWF) a une très forte présence dans la région d'Afrique équatoriale avec des représentations et des projets au Cameroun, au Gabon, en République Centrafricaine (RCA); nous avons également des représentations et de projets en Afrique de l'ouest. Au départ, le programme de WWF en Afrique avait visé les pays suivants: le Gabon, le Cameroun et le RDC (l'ancien Zaïre). Au début des années 1990, nous avons commencé par planifier sur une base de biomes et avons développé un plan sous-régional de conservation pour l'Afrique centrale. Cette base de biomes a été davantage raffinée par l'identification des éco-régions à l'intérieur de la région qui offraient des configurations distinctes de biodiversité. Les principales composantes de la démarche développée par notre équipe de pays représentatifs et partenaires en Afrique centrale, répondent au schéma suivant:

- un programme ayant pour objectif le maintien de la biodiversité et des processus écologiques en Afrique centrale et de l'ouest;
- un programme ayant pour objet la sélection prioritaire des biomes, des écosystèmes et des espèces à conserver. L'attention centrale du programme WWF dans cette région se porte sur les forêts constituant le biome prioritaire.

La stratégie sous-régionale comporte un programme qui vise les points suivants:

- Développer et mettre en application des plans de gestion des biomes, des écosystèmes et des espèces prioritaires, tout en assurant l'intégration des besoins locaux;
- Soutenir le plein pouvoir des communautés et la capacité des groupes cibles à gérer de manière efficace leur environnement;
- Fournir une instruction sur l'environnement et promouvoir une meilleure prise de conscience au sein des groupes cibles;
- Promouvoir le développement, l'adoption et la réalisation des politiques, des traités, de la législation nationale pour l'aide au développement durable;
- Maintenir l'efficacité du programme, pour tout ce qui concerne le développement, la gestion, la réalisation, le contrôle et l'évaluation des opérations.

Par un effort de collaboration entre le gouvernement et les communautés dans la région, ainsi que grâce aux liens avec d'autres organisations (tels que WCS, GTZ, ECOFAC, IUCN), WWF lance un réseau de zones protégées en Afrique centrale qui s'étend de la partie est de la République Centrafricaine jusqu'au Congo et au Gabon. Nous savons parfaitement que les zones protégées ne constituent pas la seule réponse possible; c'est pourquoi nous essayons d'établir un réseau de zones protégées à partir desquelles nous pouvons développer et maintenir des corridors. Une manière de procéder est de travailler avec l'industrie du bois, les gouvernements et les communautés pour assurer la promotion de la sylviculture durable suivant les principes et les critères du Conseil d'Intendance des Forêts (FSC).

Au Gabon et au Cameroun, nous avons développé des groupes de travail FSC et nous essayons actuellement d'obliger les compagnies d'exploitation de bois à adopter les critères du FSC. En même temps, nous essayons de développer des groupes d'acheteurs pour le bois durable en Europe et aux États-Unis afin que la demande du marché augmente. En RCA, où la concession de Dzanga-Sangha a été récemment supprimée, nous travaillons avec le gouvernement pour développer un programme de gestion durable et pour savoir comment promouvoir un institut de formation en sylviculture.

Dans le souci d'avoir plus d'efficacité dans l'analyse et dans l'amélioration des conditions humaines à travers la conservation

Nous savons parfaitement que les zones protégées ne constituent pas la seule réponse possible; c'est pourquoi nous essayons d'établir un réseau de zones protégées à partir desquelles nous pouvons développer et maintenir des corridors.

basée sur la communauté (CBC), nous avons récemment réalisé un programme de formation en sciences sociales appliquées. Ont participé à ce programme: Le personnel de WWF, les organisations partenaires et les membres de la communauté. Ils font maintenant partie d'une équipe suffisamment outillée pour déterminer des conditions sociales qui menacent la biodiversité dans la région. L'Histoire prend une variété de formes selon la personne qui l'interprète, et nous croyons que les Centrafricains eux-mêmes sont les mieux équipés pour interpréter les conditions sociales de cette région. Nous avons également formé un groupe de Centrafricains aux méthodes des sciences sociales appliquées.

LE RÔLE HISTORIQUE DE WWF

Le WWF est devenu actif en RCA vers la fin des années 1970 grâce à son soutien la conservation des éléphants du Parc National pour Manovo-Gounda Saint Floris, une zone située dans la savane du nord-est, et aussi par son soutien des activités anti-braconnage auprès du Ministère des Eaux, de la Forêt, de la Chasse, de la Pêche et du Tourisme. Au milieu des années 1980, le WWF a accordé une modeste subvention aux recensements de la flore et de la faune au sud-ouest de la RCA. Les résultats ont révélé à la fois la richesse biologique de la zone ainsi que son importance pour les populations locales. Par la suite une ébauche de plan de gestion pour la conservation de la zone, un projet pour une conservation intégrée et un programme de développement ont été mis en place. En 1987, un décret présidentiel a complètement interdit la chasse dans l'espoir de permettre d'achever les études et à la faune et la flore de se reconstituer. Le projet a été accepté par le WWF/USAID et un accord pour le projet Sangha a été signé entre WWF-US et le gouvernement de la République Centrafricaine en 1988. La protection initiale, la recherche, l'éducation et les programmes de développement avaient commencé et le plan de gestion avait été affiné.

Le gouvernement Centrafricain a accepté le plan de gestion et en 1990 il a reconnu officiellement la Réserve Spéciale de la Forêt Dense de Dzanga-Sangha (3159 km^2) et le Parc National Dzanga-Ndoki (1220 km^2). La catégorisation «réserve spéciale» permettait plusieurs usages, en devenant un terme légalement reconnu en RCA. La réglementation interne du parc et de la réserve, qui était signée en 1992, a permis d'utiliser 90% des frais d'entrées du tourisme, dont 50% étaient destinés à financer le parc et la réserve et 40% à soutenir une association communautaire pour les activités du développement rural. Gustave Doungoubé, l'ancien coordinateur national de WWF pour l'RCA, a été nommé le premier Directeur National de ce programme.

L'IMPORTANCE RÉGIONALE

Le programme WWF Afrique/Madagascar s'est engagé à long terme dans le projet de Dzanga-Sangha, et représente une partie importante du réseau de la conservation de la forêt du Bassin Congo que nous mettons sur pied. Dzanga-Sangha est au centre d'une zone protégée trinationale qui s'étend depuis Dzanga-Sangha à travers les forêts contiguës du nord-est du Congo jusqu'au sud-est du Cameroun. Récemment (1993) le Parc National Nouabalé-Ndoki a été officiellement reconnu au Congo (Brazzaville). En outre, nous développons pendant cette année fiscale, des plans de gestion pour trois zones protégées au sud-est du Cameroun ce qui contribuera à protéger une forêt contiguë de plus de 10.000 km² dans la région des trois pays.

L'objectif à long terme est d'établir un réseau de protection des forêts pour stabiliser la partie nord-est des forêts du bassin Congo. Le réseau a commencé à Bangassou (à l'est de la RCA), s'étend jusqu'à Dzanga-Sangha et le trinational, et se lie ensuite avec la région Minkebe au nord du Gabon et avec le complexe Gamba sur la côte. Ce réseau soutient les projets ECOFAC dans la région Ngoto de la RCA, Dja au Cameroun et Lope au Gabon, créant un programme viable de conservation pour les forêts de ces pays d'Afrique centrale. À travers un financement du service des forêts USDA, nous mettons également en place un réseau de gestion de la forêt basée sur la communauté intitulé le «Réseau Africain d'Action de Forêts» (AFAN), qui permettra des échanges et une meilleure communication entre les ONG occidentaux et l'Afrique centrale.

LES DÉFIS D'ORDRE INSTITUTIONNEL À LA CONSERVATION

Malgré tous ces progrès, le projet rencontre de sérieux obstacles. Le climat politique en République Centrafricaine demeure profondément instable. Trois changements ministériels intervenus au cours d'une seule année ont entraîné une situation souvent chaotique. L'instabilité à la fois politique et macroéconomique a eu pour conséquence de suspendre le prêt de la Banque Mondiale pour la gestion des ressources naturelles qui devait soutenir le projet Dzanga-Sangha, et de réduire ainsi toutes les composantes de l'aide prévue par la Banque Mondiale pour le projet. Les efforts multiples visant à protéger les ressources naturelles de la zone continuent à connaître une résistance de la part des autorités locales qui profitent directement du braconnage. Les compagnies forestières s'opposent aussi aux contrôles et aux applications du Code National Forestier que soutient le projet.

Dzanga-Sangha a formé le cœur de notre effort de créer une zone protégée trinationale qui s'étend depuis Dzanga-Sangha à travers les forêts contiguës du nord-est du Congo jusqu'au sud-est du Cameroun. . . . L'objectif à long terme est d'établir un réseau de protection des forêts pour stabiliser la partie nord-est des forêts du bassin Congo.

Le cadre institutionnel de la politique gouvernementale de l'environnement est encore en voie de transition. La création du nouveau Ministère de l'Environnement et du Tourisme (MET) a diminué le champ d'action de l'ancien Ministère des Eaux, des Forêts, de la Chasse, de la Pêche, de l'Environnement et du Tourisme (MEFCPT). La création du Ministère de l'Environnement pourrait avoir un ascendant sur la législation et l'usage des ressources, s'il fournit un mandat plus clair et moins ambigu à l'administration. Actuellement, la juridiction de l'environnement se place au sein d'un ministère dont le rôle principal est de promouvoir l'exploitation des ressources. Sous le nouveau schéma, la gestion par un seul ministère des différents aspects environnementaux, reste floue. Aucun mécanisme n'est prévu pour résoudre les problèmes interministériels. Plusieurs problèmes concernent également d'autres ministères comme celui de l'Agriculture, et aussi certaines agences telles que celles de l'Économie et de la Planification. Il serait souhaitable d'avoir un corps super-ministériel pour pouvoir garantir que l'environnement ne devienne pas parcellisé ou marginalisé au niveau d'un petit et inadéquat ministère de l'environnement.

À l'échelle régionale et locale, les contrôles de l'exploitation forestière, de la chasse et des mines sont souvent inefficaces et entravés par une résistance de la part de différents agents chargés d'appliquer la loi. La protection de la faune et de la flore est perçue comme la responsabilité du «projet» avec très peu de soutien d'autres services. La police serait plus tentée d'arrêter un garde qu'un braconnier, car les gardes confisquent souvent les armes qui ont déjà été saisies par la police et ensuite les utilisent pour le braconnage. La corruption interne au sein même du Département de la Flore et de la Faune gêne l'efficacité des contrôles.

L'application efficace de la loi ne peut être réelle tant que toute l'infrastructure, y compris la police et les services ministériels, dépend des compagnies forestières, et tant que les entrées financières proviennent d'activités illégales. Les autorités locales sont conscientes de l'implication politique que représentent l'attribution des permis forestiers, le braconnage et les intérêts miniers. De ce fait, elles manifestent peu de volonté, ou sont peu habilitées, à intervenir pour qu'il y ait un contrôle sérieux et efficace. A cela, il faut également ajouter le fait qu'il y a peu ou pas de suivi des incidents de braconnage présentés à la branche judiciaire par le conservateur du parc.

Il serait souhaitable d'avoir un corps super-ministériel pour pouvoir garantir que l'environnement ne devienne pas parcellisé ou marginalisé au niveau d'un petit et inadéquat ministère de l'environnement... l'application efficace de la loi ne peut être réelle tant que toute l'infrastructure, y compris la police et les services ministériels, dépend des compagnies forestières, et tant que les entrées financières proviennent des activités illégales.

LES CONCESSIONS ET LE COMMERCE DE BOIS

L'entrave principale au succès de ce projet a été les conflits d'intérêts entre deux compagnies concessionnaires de la Réserve Spéciale de la Forêt Dense de Dzanga-Sangha. Ces compagnies fores-

tières, surtout Silvicole de Bayanga qui est installée dans le même village que le projet, n'ont pas voulu collaborer avec le programme de conservation. Ils sont allés jusqu'à poursuivre en justice le gouvernement de la RCA et demander l'annulation des règlements intérieurs du Parc/Réserve. Ils ont détruits les infrastructures, et ont harcelé le personnel du projet.

Les compagnies concessionnaires ont tenté de dresser l'opinion publique contre les programmes de conservation, ce qui a créé des oppositions au projet. Pourtant ceci s'est retourné contre les compagnies concessionnaires, car les populations locales ont vu que le projet était favorable à leurs intérêts à long terme. Ce changement d'avis général vient du fait que les concessions ne payaient pas les salaires des employés de façon régulière et que leur priorité absolue était la maximisation des bénéfices.

L'exploitation du bois est une activité qui attire beaucoup d'immigrés, et donc entraîne un nombre important d'habitants permanents à vivre dans la région. Ces personnes, attirées en premier lieu par les possibilités économiques, ont tenté d'accroître leurs bénéfices à travers le braconnage et la vente de gibier et de l'ivoire. Les routes d'exploitation forestière ont ouvert la forêt aux chasseurs, entraînant une augmentation considérable d'armes et de pièges de câble. L'exploitation forestière et l'arrivée des immigrés ont perturbé les systèmes traditionnels des emplois et les relations interethniques, particulièrement entre les pygmées BaAka et la communauté d'agriculteurs et de pêcheurs. Ceci a conduit à la marginalisation des BaAka, à la recrudescence de l'alcoolisme et à la précarisation sanitaire.

La récente dévaluation du franc CFA a stimulé l'industrie de l'exploitation forestière. Dans la région, celle-ci continue à connaître des cycles de prospérité et de faillite. La compagnie initiale, Slovenia Bois (SB), a opéré dans des conditions économiques favorables et a créé des emplois pendant des années. Lorsque la tendance économique a tourné à la baisse, la production a diminué, il y a eu des licenciements massifs, et finalement SB a fait faillite. Les employés qui ont travaillé pour la compagnie pendant de nombreuses années ont été licenciés sans arriérés. Pendant qu'ils attendaient leurs salaires, plusieurs employés se sont consacrés au braconnage. Plus récemment, les compagnies d'exploitation forestière ont tenté de maximiser leurs bénéfices en réduisant leurs investissements, ce qui a conduit à une précarisation de l'emploi. La dévaluation du franc CFA a entraîné une hausse de la production et de l'exportation du bois dans cette zone.

A cause des influences politiques, financières et militaires du gouvernement français en République Centrafricaine, les compagnies françaises d'exploitation ont souvent joué d'un traitement

Ces compagnies forestières, surtout Silvicole de Bayanga qui est installée dans le même village que le projet, n'ont pas voulu collaborer avec le programme de conservation. Ils sont allés jusqu'à poursuivre en justice le gouvernement de la RCA et demander l'annulation des règlements intérieurs du Parc/Réserve. Ils ont détruits les infrastructures, et ont harcelé le personnel du projet.

préférentiel. Très souvent, elles contournent les processus appropriés aux ministères et obtiennent leur permis directement au niveau présidentiel. En général, de tels permis dispensent ces compagnies des contrôles habituels. Les compagnies d'exploitation forestière du moyen d'Orient, particulièrement les compagnies libanaises et syriennes, connaissent une importance croissante en Afrique centrale. Elles sont en mesure d'imposer suffisamment de pressions financières et politiques pour rendre l'application des lois douanières dans le domaine de la sylviculture difficile. Le pouvoir qu'ont ces agents économiques dans leurs rapports politiques à l'intérieur, tout comme à l'extérieur de la RCA, fait souvent échec aux activités de conservation.

LE BRACONNAGE

Le braconnage de la viande, de l'ivoire et des peaux a été un défi majeur à la conservation dans la région de Dzanga-Sangha. Ces activités sont extrêmement lucratives, et les fusils, les munitions et les câbles de pièges sont facilement disponibles. Les travailleurs qui ont suffisamment de revenus peuvent s'approvisionner régulièrement en viande de gibier. Les marchands externes emploient des chasseurs, souvent des BaAka, qui chassent presque exclusivement pour leur «patron». La rémunération est souvent faite sous forme de balles, de friperies, de savon, d'alcool, de cigarettes, ou d'autres articles de consommation quotidienne. Les personnes qui sont d'une manière ou d'une autre liées à la richesse ou au monde politique soutiennent souvent le marché du gibier et de l'ivoire. Le projet Dzanga-Sangha s'était activement engagé à lutter contre le commerce illégal des produits forestiers. Une des premières réussites de l'équipe de protection de Dzanga-Sangha était d'avoir pu arrêter des agents du Ministre de l'Intérieur qui tentaient d'exporter l'ivoire.

Plusieurs commerçants, pour la plupart des Hausa, qui ont installé des magasins à Bayanga pour vendre des produits de consommation de base aux travailleurs forestiers, font également du traffic d'ivoire et de diamants. De plus, ils vendent des câbles de frein à mobylette en rouleau aux chasseurs qui s'en servent pour fabriquer des pièges. Des matériels pour la fabrication de grands pièges destinés à attraper les éléphants sont volés à la compagnie d'exploitation forestière. Les pesticides sont aussi volés à la compagnie d'exploitation forestière et sont utilisés pour la pêche, malgré le fait que la consommation des poissons capturés grâce aux pesticides entraîne parfois des maladies.

LES ATTITUDES

L'idée se répand que la forêt constitue un supermarché inépuisable où il est possible de s'approvisionner gratuitement. La forêt est mesurée en mètres cubes de bois, en paniers (voire camions) de viande, et en cargaison de poissons. La forêt a été un grand fournisseur, mais les provisions ne peuvent plus satisfaire à l'énorme croissance actuelle de demandes. Les gens sont généralement individualistes; ils pensent à eux-mêmes et à leurs proches. Le sens de la communauté fait défaut.

L'altruisme est une notion vide de contenu lorsqu'il est question des bouches affamées qu'il faut nourrir. Ceci est empiré par la grande variété d'immigrés ayant très peu de contacts dans la région. Le manque de confiance et la sorcellerie gênent la mise en place des systèmes de conservation basée sur la vie de la communauté. La plupart des employés du projet de conservation perçoivent le projet comme une occasion de gagner de l'argent et non comme un service à long terme rendu à la communauté. Très peu d'entre eux sont réellement engagés à la conservation. La distribution progressive des entrées touristiques n'entraînent pas nécessairement un comportement positif vis-à-vis de la conservation, étant donné qu'il existe un point de vue contradictoire qui est presque universel. Les gens sont d'accord pour profiter des entrées touristiques, en même temps qu'ils laissent leurs fusils et leurs pièges dans la forêt.

L'EXPLOITATION MINIÈRE

La découverte d'un important gisement de diamants au sein de la réserve avait attiré une nouvelle vague d'immigrés qui ont établi des colonies à l'intérieur de la zone protégée (voir Mogba et Freudenberg, ce volume). Dans ces camps, la principale source de nourriture est la viande du gibier provenant des animaux attrapés dans la réserve. La direction de la réserve a entrepris des missions en collaboration avec la police et les gendarmes en vue de disperser ces camps d'exploitation minière, mais elles n'ont pas eu beaucoup de succès. Beaucoup d'agents chargés de cette mission, une grande partie de l'élite politique locale et de la population tirent profit de l'exploitation minière, et ne sont pas disposés à soutenir les lois qui ont créé la zone protégée.

LES FINANCES DE LA CONSERVATION

Une autre contrainte a été l'incertitude du financement, ce qui souligne le besoin de développer des mécanismes de financement à long terme. Les investissements actuels du Fond du Tourisme et de la Sylviculture et le développement des Fonds de Conservation de Dzanga-Sangha constituent une part des solutions à ce problème.

Les deux dernières années ont été marquées par les incertitudes et par l'interruption du financement de la Banque Mondiale qui devait être le principal donateur.

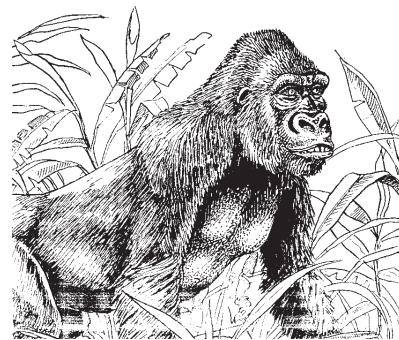
SYNTHÈSE

En dépit des défis soulignés ci-dessus, le projet maintient une solide fondation technique dans une forêt extrêmement riche et à la possibilité de servir de modèle ICDP s'il est maintenu, et si un financement qui ne soit pas politiquement conditionné peut être obtenu. Le gouvernement de la RCA a démontré son engagement et sa volonté de soutenir la conservation et de développer plusieurs politiques positives et progressives. Le secteur de la conservation en RCA, toutefois, est faible à cause de sa situation économique et de ses besoins sociaux. La RCA, qui est un pays enclavé et désespérément pauvre, dépend de l'exploitation des ressources naturelles pour avoir des échanges internationaux et de l'emploi interne. Cette énorme dépendance vis-à-vis des compagnies étrangères place gouvernement de la RCA dans une position de faiblesse lors des négociations avec les éventuels partenaires dans le commerce du bois. L'habileté à contrôler l'exploitation forestière dinuinue suite aux programmes d'ajustement structurelle que le FMI a imposés et à la dévaluation du CFA. L'ajustement structurel a eu pour conséquence de réduire le nombre du personnel au sein des agences déjà affaiblies, et la dévaluation du CFA a diminué de moitié la valeur de leurs salaires. Il n'y a pas eu d'ajustements des salaires des agents du gouvernement et le coût des produits nationaux et internationaux a augmenté après la dévaluation. Ceci n'encourage pas le personnel et augmente la corruption.

La concentration du pouvoir économique dans les entreprises commerciales affecte la possibilité d'établir des plans de contrôle et d'utilisation rationnelle de la terre au sein des communautés. Les communautés sont rarement consultées avant que ne leur soient imposées des concessions. Ces terres forestières font partie du domaine de l'État et les réformes de propriété sont nécessaires pour soutenir et pour protéger l'intégrité de la gestion des ressources locales. Sans de telles mesures, le système de suprématie du gouvernement central risque d'être constamment arbitraire et de réduire le pouvoir de l'autorité locale.

CONCLUSIONS

En théorie, l'exploitation forestière et la conservation peuvent coexister. Mais l'expérience du monde réel indique que ceci est extrêmement difficile à cause du manque de confiance et des conflits



Gorilla gorilla gorilla.
(Illustration: Bernardin Nabana)

d'intérêts. Sans une main-d'œuvre convenable, le problème des concessions d'exploitation forestière et du commerce du bois pourrait être trop compliqué pour être maîtrisé. La plupart des problèmes de concession et de commerce de bois peuvent être effectivement abordés dans le cadre des réseaux WWF en Europe et aux États-Unis par des groupes de pression, par des agences gouvernementales d'aide et par les sièges des compagnies d'exploitation forestière. Le pouvoir des agents économiques et de l'État ne peut servir le programme de conservation que s'il existe une attention internationale concertée et une pression coordonnée.

Les ICDP sont des programmes extrêmement complexes qui visent à aborder les questions liées à la conservation de l'écosystème, aux rapports et au développement des communautés, et aux problèmes complexes d'ordre de politique générale. Il devient de plus en plus évident que les ICDP doivent être basés sur des données socio-économiques et écologiques robustes. Ils doivent être suffisamment pourvus en personnel et financés pour aborder ces problèmes. A Dzanga-Sangha, la disponibilité d'un spécialiste des sciences humaines dès le départ du projet a certainement aidé à éviter les malentendus et les faux départs dans le développement communautaire.

WWF a prouvé qu'il était un partenaire tenace et honnête du gouvernement de la RCA. Ce rapport à long terme a donné lieu à plusieurs conflits et succès pour la conservation de la nature et a permis des résultats fructueux. L'attention positive internationale que WWF a exprimée à la RCA pour ses efforts de conservation est appréciée et fournit un levier vers des possibilités considérables de financement. Le gouvernement de la RCA espère maintenir cette image positive externe et considère soigneusement les points de vue de WWF. WWF a de la crédibilité ainsi qu'une voix pendant nos discussions de politique générale.

Plusieurs problèmes concernant les concessions de bois et la corruption persistent à cause du manque de sensibilisation chez les habitants locaux. Un engagement efficace de la presse à disséminer les informations devrait servir d'outil pour aborder les problèmes politiques.

Grand n'est pas nécessairement meilleur. Une des activités les plus efficaces qui a produit des rapports positifs avec la communauté a été la mise en place de la pharmacie du village (dont le coût approximatif était \$200 US). Les éléments d'un grand capital dépendent des sources de financement extérieures précaires qui risquent de ne pas être disponibles.

WWF doit être capable de répondre de façon active et convenable aux besoins d'un domaine pour ne pas diminuer son efficacité sur le terrain ou pendant des problèmes de politique générale. Cette question pourrait être soulignée par une gestion décentralisée du pro-

En théorie, l'exploitation forestière et la conservation peuvent coexister. Mais l'expérience du monde réel indique que ceci est extrêmement difficile à cause du manque de confiance et des conflits d'intérêts.

gramme. WWF-US et le réseau doivent activement s'engager à soutenir les problèmes liés à la politique générale et aux besoins des ICDP.

Il est fondamental que des cadres juridiques convenables soient établis très tôt dans le cycle du projet. Un projet d'accord définissant les rôles et les responsabilités de WWF, du gouvernement et d'autres partenaires est essentiel. Une réglementation claire des zones protégées, qui serait établie en consultation avec les détenteurs du pouvoir, aiderait à définir les paramètres de la politique de la zone protégée (dont les exemples seraient les zones de chasse, d'exploitation forestière, de protection, d'habitation et d'agriculture, le partage de revenus, les droits, les règles et les restrictions).

L'attention doit porter sur les activités de développement économique basées sur la recherche de l'intérêt individuel et non sur la supposition d'un altruisme. Les individus doivent percevoir et recevoir les bénéfices des activités collectives. Ceci a été la clef pour développer une association communautaire et une gestion décentralisée. Tous les preneurs de décisions doivent bénéficier des programmes, et non pas seulement un seul groupe ethnique. Les activités de développement économique doivent être assez significatives pour compenser le commerce de bois et le braconnage.

Le développement des institutions locales nécessite l'implication et la représentation de tous les dépositaires. A cause de l'animosité entre la communauté et les autorités locales, ces dernières ne figuraient pas au comité et par conséquent ont utilisé leur pouvoir pour saboter les efforts du comité. La structure actuelle de CDB fournit une voix et un forum à tous les dépositaires, y compris les membres, les autorités et les représentants des compagnies d'exploitation forestière.

RICHARD CARROLL est Directeur du Programme WWF-US Afrique et Madagascar. Il a été Volontaire du Corps de la Paix en République Centrafricaine où il a travaillé sur la gestion des questions liées à l'environnement. Ensuite, il est retourné aux États-Unis où il a obtenu son doctorat à l'Université de Yale (Faculté Forestière et d'Études de l'Environnement) en 1997. Il a également travaillé comme Directeur de la Réserve de la Forêt Dense Dzanga-Sangha dans le sud-ouest de la République Centrafricaine.

Bibliographie sommaire:

- 1986. The status, distribution, and density of lowland gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*), elephants (*Loxodonta africana cyclotis*) and associated dense forest fauna in southwestern CAR: research toward establishment of a reserve for their protection. Manuscrit. New Haven, CT: Yale University.
- 1988. Relative density, extension, and conservation potential for *Gorilla gorilla gorilla* in Dzanga-Sangha Region of Central African Republic. *Mammalia* 52: 309-323.
- 1994. Feeding ecology of the western lowland gorilla (*Gorilla gorilla gorilla*) in the Central African Republic. Thèse de doctorat (non publiée). New Haven, CT: Yale University.

Richard Carroll, World Wildlife Fund, 1250 24th Street, Washington D.C. 20037. Tel: 202.778.9670; Fax: 202.861.8377; E-mail: richard.carroll@WWFUS.org